

Ardennes : 300 personnes se rassemblent pour demander justice pour un jeune homme tué

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 1 heure

[Copier le lien](#)



300 personnes étaient présentes samedi 20 mai pour ce rassemblement. *pixarno / stock.adobe.com*

Mahamadou Cissé avait été tué en décembre 2022 par un octogénaire qui l'accusait de «lui mener la vie dure».

Quelque 300 personnes se sont réunies samedi 20 mai à Charleville-Mézières (Ardennes) pour demander justice pour un jeune homme tué en décembre dernier, accusant la police et la justice de manquements, a constaté un photographe de l'AFP. Le 9 décembre 2022, Mahamadou Cissé, 21 ans, avait été tué d'un coup de fusil dans le quartier prioritaire Ronde-Couture, des faits pour lesquels un voisin octogénaire a été mis en examen.

Après des prises de paroles et prières, les participants, vêtus pour beaucoup de T-shirts «*Justice pour Mahamadou*» se sont rendus sur le lieu du drame où ils ont déposé des roses, selon le photographe de l'AFP. Le procureur de Reims, Matthieu Bourrette, avait évoqué après les faits la piste d'un «*meurtre par exaspération*».

«Crime par exaspération»

Selon lui, l'auteur présumé, un ouvrier retraité ancien membre de commandos de marine ayant participé à la guerre d'Algérie, avait dit en garde à vue avoir ouvert le feu après avoir été insulté par ce jeune homme et pris à partie par son groupe, qui «*lui menait la vie dure depuis neuf ans*». Les enquêteurs devraient «*infirmer ou confirmer la thèse du mis en cause, de ce que j'appellerais le crime par exaspération*», avait alors indiqué le magistrat.

«*Meurtre par exaspération, cela n'existe pas dans la loi, c'est diminuer la valeur de la vie de mon frère*», s'est insurgée auprès de l'AFP, jointe par téléphone, la sœur aînée du jeune homme, Assetou Cissé, qui organisait cette journée d'hommage. Le dossier est selon elle marqué par de nombreuses négligences. Elle déplore notamment que certains témoins n'aient pas été entendus. Parmi eux, un autre habitant de l'immeuble, qui avait appelé la police municipale dix jours avant les faits pour prévenir que l'octogénaire était armé et menaçait de tuer un jeune.

Pour Assetou Cissé, ce témoignage prouve la préméditation, alors que l'octogénaire est mis en examen pour meurtre et détention d'arme illicite mais pas pour assassinat. «*Avec tous les manquements, toutes les négligences qui sont dans notre dossier, forcément le lien du racisme arrive*», pointe-t-elle. «*Mon frère est noir, ça se passe dans un quartier et (le mis en cause) est un ancien militaire, donc le dossier est bâclé, il y a du mépris*», dénonce-t-elle. Assa Traoré, la sœur d'Adama Traoré, décédé en 19 juillet 2016 à l'issue de son interpellation à Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise), est intervenue par visioconférence au cours de la journée d'hommage.

La rédaction vous conseille

- **[Affaire Adama Traoré : les conclusions de la dernière expertise sont-elles «très claires» ?](#)**
- **[Charleville-Mézières: un octogénaire mis en examen pour avoir tué un voisin «par exaspération»](#)**

Sujets

[Ardennes](#)

[Charleville-Mezières](#)

À lire aussi

Pourtant propriétaire, le député LFI Carlos Martens Bilongo a bénéficié d'un logement social qu'il sous-louait à sa sœur

► [REGARDER LA VIDÉO](#)



Assassinat de Samuel Paty : 14 personnes renvoyées en procès

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

Trois personnes jugées ce mercredi pour l'agression du petit-neveu de Brigitte Emmanuel Maprou

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

